



Paris, le 23 novembre 2018

Monsieur G erald Darmanin  
Ministre des comptes et de l'action publique  
80 rue de Lille  
BP 10445  
75327 Paris cedex 7

Objet : pr eavis de gr eve national le **1<sup>er</sup> d ecembre 2018**

Monsieur le Ministre,

Parce que la Fonction publique est garante de l'int er et g en eral au service de la coh esion sociale, parce que les moyens existent pour mettre en  uvre des orientations de progr es social pour toutes et tous, le syndicat SUD Collectivit e Territoriales, constatant que nos positions ne sont pas entendues et que nos propositions ne sont pas prises en compte, appelle toutes et tous les agent.e.s de la Fonction Publique Territoriale   une journ ee de mobilisation le **1<sup>er</sup> d ecembre 2018**.

Ce mouvement s'inscrit dans le l egitime combat contre les r eformes men ees par votre gouvernement concernant l'ensemble de la Fonction Publique. Ces r eformes sont des attaques contre un service public de qualit e et  galitaire, elles affaiblissent la d emocratie de proximit e, l' egalit e de traitement de tous les citoyens et ainsi portent atteinte aux conditions de travail et d'emploi des agents.

C'est pourquoi la F ed eration SUD Collectivit es Territoriales d epose un pr eavis de gr eve le **1<sup>er</sup> d ecembre 2018**   partir de de 00h1 (ce pr eavis comprend la nuit ee en amont de cette journ ee pour les personnels travaillant en horaires d ecal es). Il concerne tous les agents titulaires et non titulaires des collectivit es territoriales et de leurs  tablissements publics.

Pour :

- Une n egociation salariale imm ediate pour le d egel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes subies et l'augmentation du pouvoir d'achat soit 300   d'augmentation imm ediate pour toutes et tous, le point d'indice   5   et le traitement de base   1700  net ;
- L'arr et des suppressions d'emplois et les cr eations statutaires dans les nombreux services qui en ont besoin et non un plan destin e   accompagner de nouvelles et massives suppressions ;
- Un nouveau plan de titularisation des contractuel.le.s, de nouvelles mesures pour combattre la pr ecarit e et non pour favoriser son extension comme le pr econise le gouvernement ;
- Des dispositions exigeantes pour faire respecter l' egalit e professionnelle ;
- L'abrogation du jour de carence ;

---

**F ed eration SUD Collectivit es Territoriales**

31, rue de la Grange aux Belles 75010 Paris – T el. 01 58 39 32 09  
Site : [www.sud-ct.fr](http://www.sud-ct.fr) - mail : [fedesudct@gmail.com](mailto:fedesudct@gmail.com)

- La défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers.
- L'arrêt du projet gouvernemental CAP 22,
- L'embauche de personnel pour assurer un service public de qualité et titularisation de tous les contractuels ;
- L'arrêt des méthodes d'encadrement mettant en souffrance les personnels et l'amélioration des conditions de travail.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la Fédération SUD-CT,  
La secrétaire



Sylvie Assailly-Brizio